

D

Département de Moselle



ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Communauté de communes Bouzonvillois - Trois Frontières



Règlement graphique
Planche au 1/2000e
Menskirch

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 30 janvier 2025
arrêtant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Armel Chabane, le Président

24/01/2025

Echelle: 1/2000e

0 100 200 m



Limites administratives

----- Zone

Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé
- OAP thématique TVB

Prescriptions linéaires

----- Chemin à conserver

Prescriptions ponctuelles

★ Elément patrimonial identifié

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN1	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN2	Aménagement d'un espace de stationnement	153 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN3	Gestion de la Trame Verte et Bleue	6692 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN4	Gestion des eaux pluviales	299 m ²

